

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Ducray-Chevallier, 16 août 1877](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Ducray-Chevallier, 16 août 1877

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 août 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ducray-Chevallier](#)

Lieu de destination15, place du Pont-Neuf, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe Ducray-Chevallier qu'il n'a pas pu, lors de son passage à Paris, prendre les paires de lunettes commandées le 7 août ; il lui envoie un chèque de 31 francs et lui demande d'envoyer les objets par la poste.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

### Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Lunettes](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (439r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

quint le 10 Mars 17

Monsieur Ducray-Chevallier.

Étant repassé le 17 à Paris,  
je n'ai pu prendre la peine  
de commander, vers un maître  
de arts, qui lui fera de  
lunettes avec miroirs légers  
très agréables, que je n'ai  
vrais commandés le 7. En  
conséquence, je n'ai pu  
si inclus un chèque de  
50 francs au Paris, et vous  
priez de m'envoyer par la  
poste les objets en question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma haute  
considération.